

« Il est temps que justice soit rendue » : appel de la Palestine aux citoyens européens



Les représentants de plusieurs gouvernements européens ont exprimé leur profonde préoccupation concernant le projet d'Israël de construire 3000 nouveaux logements en Cisjordanie. La haute-représentante de l'Union Européenne Catherine Ashton a réitéré que « *la construction de toute colonie est illégale en vertu du droit international et constitue un obstacle à la paix.* »

Des déclarations d'inquiétude au sujet des crimes de guerre israéliens et des violations du droit international sont les bienvenues, mais dans la pratique, l'occupation militaire d'Israël et sa politique d'apartheid, y compris ses projets de colonies en Cisjordanie, le siège continu et l'attaque sur la Bande de Gaza, la démolition ininterrompue de maisons palestiniennes, l'annexion illégale de l'Est de Jérusalem occupée, les arrestations arbitraires et la torture des adultes et des enfants, des restrictions drastiques à la liberté de circulation et à l'accès aux ressources, et autres opérations militaires illégales, bénéficient d'un soutien direct et concret de l'Europe.

Le soutien européen s'exprime dans les conditions préférentielles dont Israël bénéficie d'après les Accords

commerciaux et d'association avec l'Europe. L'accord d'association stipule que « *les relations entre les parties, ainsi que toutes les provisions de l'accord lui-même, seront fondées sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques,* » et que ceci « *constitue un élément essentiel de cet accord.*»

A ce jour, l'Union européenne a choisi d'ignorer son obligation de suspendre l'agrément au vu des violations israéliennes graves et continues des droits de l'homme. Il est temps de mettre fin à la complicité européenne avec les crimes de guerre israéliens.

Dites à votre Premier ministre, à votre ministre des Affaires étrangères et à vos députés au Parlement européen qu'il est temps d'agir et de suspendre les accords commerciaux avec Israël ainsi que de mettre fin au commerce avec des compagnies opérant dans les colonies des territoires occupés jusqu'à ce qu'Israël remplisse ses obligations en vertu du droit international : fin de son occupation et de sa colonisation de toutes les terres arabes et démantèlement du mur ; reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens palestiniens d'Israël à une égalité pleine et entière ; et respect, protection et soutien aux droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs foyers et leurs propriétés, comme le stipule la résolution 194 des Nations-Unies. [Dites à vos représentants](#) d'agir pour la justice maintenant.

[Déclaration signée par](#)
[Avec le soutien de](#)
[Informations complémentaires](#)

Pour envoyer une lettre par mail au 1er Ministre et au ministre des Affaires étrangères , [c'est sur ce lien a vos claviers !!](#)

Source: <http://act.palsolidarity.org/lobby/27>